

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 20 janvier 2020**

Le Conseil Municipal, convoqué le 14 janvier 2020, s'est réuni le 20 janvier 2020, sous la présidence de Madame Corinne BARBASSO-BRUAS, Maire.

Présents : Mme Corinne BARBASSO-BRUAS, M. Paul ROCHEFORT, Mme Florence RODET-CURTY, M. Michel DUPREZ, Mme Annie LEGROS, M. Joseph MARTIN, M. Jean-Claude MATILLON, M. Maurice GUERRIERI, M. Serge OLLAGNIER, M. Patrice SAUVAGEON, Mme Hélène HUGUES, Mme Renée OECHSLIN, M. Mathieu VAN HAESBROECK, Mme Agnès ESPINOUX, M. Olivier ARAUJO, M. Thierry DUCHARNE, Mme Carole CHAVANET, M. Gilles GIRE, M. Laurent FOUCRIER

Absents ayant donné pouvoir : Mme Marie-Laure RUÉ à M. Michel DUPREZ

Absents : Mme Laurence FLANDIN, M. Bruno METRAL, Mme Pascale PERRIN, M. Martin GUILLEMOT, Mme Véronique DUGOUJON, Mme Nathalie MASSENZIO, Mme Arielle CABON

Nombre de membres en exercice : 27

Nombre de présents : 19

Nombre de votants : 20

Secrétaire de séance : Monsieur Thierry DUCHARNE

Affichage du compte-rendu sommaire : 23 janvier 2020

LE CONSEIL MUNICIPAL

A L'UNANIMITÉ, désigne Monsieur Thierry DUCHARNE en qualité de secrétaire de séance.

A L'UNANIMITÉ, fixe le montant des indemnités des élus municipaux comme suit :

- Indemnité du maire : 35% de l'indice 1015
- Indemnité des 5 adjoints : 15% de l'indice 1015
- Indemnité des 8 conseillers municipaux délégués : 5% de l'indice 1015

A L'UNANIMITÉ, autorise, conformément à l'article L1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, l'engagement, la liquidation et le mandatement des dépenses d'investissement avant le vote du budget 2020, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget 2019.

A L'UNANIMITÉ, autorise la signature de l'avenant n°1 à la convention de partenariat 2018-2028 avec le Centre de Ressources en Botanique appliquées (CRBA).

A L'UNANIMITÉ, approuve la création d'un emploi non permanent d'adjoint à la responsable du service des accueils périscolaires à temps complet pour accroissement temporaire d'activité jusqu'à la fin de l'année scolaire 2019-2020.

AINSI DÉLIBÉRÉ
Le Maire
Corinne BARBASSO-BRUAS

